

« FAR WEST » SUR LES TERRAINS

Cet épandage sur les terrains résidentiels s'est poursuivi l'été dernier, même s'il est interdit

Le Journal de Québec · 28 nov. 2024 · 3 · KATHRYNE LAMONTAGNE

L'épandage de pesticides nocifs sur les pelouses des citoyens de la ville de Québec s'est poursuivi allègrement l'été dernier même s'il est désormais interdit, révèle un rapport obtenu par notre Bureau d'enquête.



Une série d'inspections et d'interventions faites par la Ville laisse croire que plusieurs entreprises spécialisées en entretien de pelouses auraient commis de multiples infractions au nouveau règlement sur les pesticides, avance le document.

« C'est le Far West », résume avec découragement une source.

Adoptée en 2023, cette réglementation municipale interdit, depuis l'été dernier, l'usage des pesticides non biologiques sur tout le territoire de la Ville en plus de mieux encadrer les compagnies qui travaillent dans le domaine (voir tableau).

Durant les derniers mois estivaux, donc, une brigade ainsi que des inspecteurs de la Ville de Québec sont allés sur le terrain afin de sensibiliser les citoyens et les entreprises au règlement. Leur premier bilan est toutefois inquiétant.

ENJEUX POUR LA SANTÉ

Des produits non homologués par Santé Canada pour le traitement des pelouses auraient été utilisés, à en croire quelque 800 étiquettes apposées par les compagnies sur les terrains des

citoyens.

Ces pesticides peuvent représenter des enjeux pour la santé humaine ou environnementale. L'analyse de quatre échantillons a d'ailleurs permis de découvrir que dans la moitié des cas, un herbicide de synthèse interdit par la Ville avait été utilisé.

Face à la situation, huit signalements ont été faits au ministère de l'environnement du Québec. Trois autres ont été logés à l'agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada.

« Il y a des entreprises qui sont exemplaires. Mais il y en a d'autres qui ont beaucoup de travail à faire », nous explique-t-on.

Dans son bilan, la Ville constate aussi que des entreprises en gestion parasitaire se sentent « peu interpellées » par la réglementation et que des citoyens contournent les règles en vigueur, grâce à l'achat en ligne de produits interdits.

Qui plus est, des travailleurs dans le domaine ne détiennent pas toujours les compétences requises.

« La transition vers les biopesticides se fait lentement », statue la Ville, qui estime que la « collaboration et la sensibilisation ont leurs limites » et que sa nouvelle réglementation était donc « essentielle ».

VERS DES AMENDES

La Ville, qui se donne jusqu'en 2026 pour que seuls les biopesticides soient utilisés sur son territoire, s'est montrée tolérante envers les récalcitrants.

Une quarantaine d'avis ont été envoyés par courriel ou par téléphone à des personnes ou des entreprises délinquantes.

Un seul constat a été remis à une entreprise qui a refusé de s'enregistrer, comme le prévoit maintenant le règlement.

La distribution de contraventions en cas de manquements doit débuter l'été prochain.

La Ville de Québec songe à tarifier le stationnement sur rue selon la taille des voitures

Une vignette de stationnement coûterait plus cher pour le propriétaire d'un véhicule de plus grande taille.



Ouvrir en mode plein écran

Les compagnies de taxi ont un besoin criant de chauffeurs en ce moment.

PHOTO : RADIO-CANADA / RAPHAËL BEAUMONT-DROUIN

- [Louis-Philippe Arsenault \(Consulter le profil\)](#) Louis-Philippe Arsenault

Publié à 8 h 15 HNE

La version audio de cet article est générée par la synthèse vocale, une technologie basée sur l'intelligence artificielle.

Tarification du stationnement selon le gabarit du véhicule, tarification variable en fonction de la demande, permis de stationnement pour les soins de santé à domicile : la Ville de Québec a révélé mercredi soir quelques-unes des propositions qui pourraient s'insérer dans sa nouvelle politique du stationnement.

La liste des actions de cette nouvelle politique de stationnement sera soumise à un questionnaire à répondre en ligne d'ici le 15 décembre.

Le nombre de véhicules sur la route est en croissance constante et le gabarit des voitures augmente également. Tout cela dans un contexte où l'espace urbain est limité et les besoins de la population en la matière sont nombreux, peut-on lire sur le site web de la Ville de Québec.

Propositions de la politique de stationnement de la Ville

- Tolérance zéro pour le stationnement de véhicules sur les trottoirs, dans les voies cyclables ou dans les voies réservées.
- Changement de vocation de certains parcs de stationnement municipaux pour en faire des pôles de mobilité durable.
- Déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques dans les parcs de stationnement municipaux.
- Évaluer la faisabilité d'introduire une tarification variable en fonction de la demande pour les espaces tarifés (selon le secteur ou selon le moment)
- Introduire un principe de tarification progressive pour les permis de stationnement sur rue en fonction du gabarit du véhicule
- Évaluer la possibilité de mettre en place un principe de tarification sociale pour les permis de stationnement sur rue pour résidents
- Évaluer la possibilité de mettre en place des permis de stationnement pour les soins de santé à domicile dans les quartiers centraux

Source : [Ville de Québec \[Lien externe\]](#) (Nouvelle fenêtre)

Faire payer davantage les propriétaires de véhicules plus lourds pour se stationner n'est pas une idée nouvelle. Des tarifications en fonction du gabarit du véhicule sont en place [à Paris](#) et [dans certains arrondissements de Montréal](#).

La Ville évaluera également la possibilité de limiter le nombre de permis de stationnement émis pour une même zone ou par adresse.

Elle réfléchit également à la mise en place de permis de stationnement sur rue pour des besoins de courte durée et réévaluer les horaires de la réglementation.

Le conseiller municipal Pierre-Luc Lachance précise que la Ville est à l'étape de réflexion pour l'instant.

La Ville n'a pris aucune décision à ce jour [...] l'objectif est de travailler pour définir qu'est-ce qui sera gardé au finale dans la stratégie qui normalement arrivera au printemps, précise le responsable de la mobilité et de la sécurité routière.

Sondage au printemps dernier

Pour préparer cette première version, la Ville de Québec a mandaté la firme Léger en main dernier afin de sonder 1000 citoyens de différents arrondissements de la Ville de Québec.

Le stationnement à Québec bénéficie d'une note de satisfaction de 5,8 sur 10 selon le coup de sonde rendu public en mai. Les résultats démontrent également que 86 % des ménages ont au moins une voiture alors que le nombre moyen de véhicules par ménage est de 1,3. Dans l'arrondissement de la Cité-Limoilou, ce chiffre descend à 0,7.

Frein aux bornes de recharge sur rue

La Ville compte mettre un frein à l'installation de nouvelles bornes de recharge pour les véhicules électriques stationnés dans les rues. Ce genre d'installation n'est pas rentable, indique le conseiller municipal Pierre-Luc Lachance.

« Être un fournisseur d'énergie n'est pas une responsabilité [de la] ville, surtout que cette fourniture d'énergie se fait à perte. [...] Donc ça devient une sorte de financement, une sorte de subvention à de propriétaire d'auto électrique. Pour nous, on est plus sur définir les endroits où la mise en place de bornes ne se fait pas à rendement négatif pour lequel on travail avec le volet privé », dit-il.

Les employés d'hydro-québec surpayés

Une analyse montre que la rémunération globale est de 14,45 % au-dessus de la zone de compétitivité

Le Journal de Québec · 28 nov. 2024 · 31 · DAVID DESCÔTEAUX

Selon un rapport qui vient d'être déposé à la Régie de l'énergie, la rémunération globale des employés d'hydro dépasse de près de 15 % celle de leurs pairs dans de grandes entreprises.



Alors qu'hydro-québec maintient que la rémunération globale de ses employés se situe à 5,4 % au-dessus de son marché de référence, une analyse faite par la firme Gallagher montre que l'écart est plutôt de 14,45 %, bien au-dessus de la « zone de compétitivité » de plus ou moins 5 % recommandée par les experts.

Il s'agit du rapport d'expert que l'association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE) a fait produire devant la Régie de l'énergie dans le dossier tarifaire en cours d'hydro-québec.

« Dans un contexte où le premier ministre demande aux organismes et aux ministères de respecter leur budget et qu'on se fait dire de se serrer la ceinture, pendant ce temps-là, chez Hydro-québec, les cadres et les employés sont payés 15 % au-dessus du marché », déplore Jocelyn B. Allard, président de L'AQCIE.

Le marché de référence d'hydro-québec est constitué de grandes entreprises et de municipalités, entre autres.

CONTEXTE

À la suite d'une demande de la Régie de l'énergie, en août 2024, Hydro-québec a déposé une mise à jour de l'étude de balisage 2020 faite par la firme Normandin Beaudry pour évaluer la rémunération globale de ses employés. Celle-ci estimait à 5,4 % l'écart de rémunération des employés d'hydro par rapport à son marché de référence.

L'étude de balisage 2020 reflétait la rémunération directe (salaire de base et rémunération incitative), les régimes de retraite et les assurances collectives de 44 organisations, incluant 27 % d'organisations municipales ou universitaires et de sociétés d'état.

C'est dans ce contexte que L'AQCIE et la CIFQ ont retenu les services de la firme Gallagher dans le but de mettre en doute et valider les résultats et conclusions contenus dans l'étude. Gallagher s'est permis de réévaluer certains éléments du rapport de Beaudry pour montrer que la méthodologie utilisée par Normandin Beaudry, firme embauchée par Hydro-québec, a pour effet de sous-estimer le potentiel « normal » de salaire chez Hydro-québec par rapport à son marché de référence

Ce n'est pas 5,4 % au-dessus du marché de référence comme l'affirme Normandin Beaudry, mais lorsqu'on tient compte de tous les éléments de la rémunération, c'est plutôt 14,45 % au-dessus de la zone de compétitivité, au-dessus du marché de référence, conclut la firme Gallagher.

RÉDUIRE LES DÉPENSES

« DANS UN CONTEXTE OÙ [...] ON SE FAIT DIRE DE SE SERRER LA CEINTURE, PENDANT CE TEMPS-LÀ, CHEZ HYDRO-QUÉBEC, LES CADRES ET LES EMPLOYÉS SONT PAYÉS 15 % AU-DESSUS DU MARCHÉ »

– Jocelyn B. Allard, président de L'AQCIE

Rappelons que Québec a demandé en mars aux sociétés d'état d'identifier l'équivalent de 1 milliard \$ sur quatre ans en réduction de dépenses afin de contribuer au retour à l'équilibre budgétaire. La demande visait Hydro-québec, Loto-québec, la Société des alcools du Québec (SAQ), la Société québécoise du cannabis et Investissement Québec.

En ce qui concerne Hydro-québec, le ministre des Finances Eric Girard avait dit : « Il reviendra à Hydro-québec d'identifier les endroits où elle peut réduire ses dépenses [...] La réponse va venir d'hydro-québec lorsqu'on va s'asseoir avec eux et on va discuter avec eux. Nous, on veut des efforts, puis eux vont nous indiquer où ils peuvent faire ces efforts-là. »

L'heure de la retraite a sonné. Quoi de plus normal que de vouloir tirer profit de la maison que vous payez depuis des années ?

Cependant, pour que cette opération soit couronnée de succès, vous devez éviter de prendre certaines décisions dont les conséquences risquent d'être néfastes.

NE PAS SE FAIRE UN PLAN DE MATCH

Établir une stratégie adéquate permet de prendre les bonnes décisions le temps venu. Comment procéder ? Posez-vous une foule de questions concernant votre retraite. Quel type d'habitation vous convient le mieux compte tenu de votre état de santé et de vos finances ? Maison individuelle ? condo ? appartement ? colocation ? maison pour personnes âgées ? etc. Vous tenez à rester dans votre maison le plus longtemps possible ? Disposez-vous de ressources financières suffisantes ? Êtes-vous en mesure d'effectuer convenablement l'entretien ? Les rénovations ? Disposez-vous de services de sous-traitants dans votre région pour effectuer certaines tâches que vous ne souhaitez plus ou ne pouvez plus effectuer ?

RÉNOVATIONS HAUT DE GAMME

On chante sur tous les toits qu'il est rentable d'effectuer certaines rénovations. On promet des économies, la protection de l'environnement, etc. Certes, ces bénéfices seront sans doute au rendez-vous, mais dans combien d'années ? Compte tenu de votre âge, il est téméraire de

consacrer une partie trop importante de votre budget pour bénéficier d'avantages dont vous ne verrez peut-être jamais le jour. Si des travaux majeurs sont amortis sur 30 ans et que vous en avez 70 au compteur, il est sans doute préférable de passer votre tour et d'allouer vos ressources à votre bien-être.

RÉALISER LE PROJET DE VOTRE VIE

Toute votre vie, vous avez rêvé d'effectuer la descente du Nil comme Hercule Poirot dans le célèbre roman *Mort sur le Nil* d'Agatha Christie. Absolument magnifique !

Mais avez-vous les moyens de vos ambitions ? Si vous devez hypothéquer considérablement votre maison pour réaliser votre rêve et qu'il ne vous reste que des clopinettes pour poursuivre la route, peut-être vaut-il mieux continuer à rêvasser, confortablement installé dans votre fauteuil, votre livre de récit de voyage à la main.

NÉGLIGER DES SOURCES DE REVENUS

Même si jusqu'à maintenant vous n'avez jamais eu recours à d'autres sources de revenus pour boucler votre budget, songez à faire les choses différemment. Quelles sont les possibilités dans votre secteur ? La colocation est-elle envisageable ? Et louer votre garage ? Votre espace de stationnement ? Louer une chambre sur Airbnb ?

HYPOTHÉQUER SA MAISON POUR DES PROJETS NON ESSENTIELS

Utiliser la valeur nette de votre maison pour financer des dépenses non essentielles (chalet, VTT, voitures, voyages, etc.) peut compromettre votre sécurité financière à long terme. Assurez-vous que chaque dépense est justifiée par un besoin réel et ne met pas en danger votre avenir financier.

CHANGER DE MAISON

Il peut être tentant de vouloir vivre dans une maison plus grande ou plus luxueuse avant la retraite. Cependant, cela augmentera vos coûts d'entretien et vos taxes foncières, alors que vos revenus à la retraite sont souvent fixes. Réfléchissez bien avant d'entreprendre une telle démarche pour éviter un déséquilibre budgétaire.

Commencer des erreurs concernant ses finances personnelles lorsqu'on est jeune peut se corriger au fil des années, car il nous reste encore des années à fonctionner sur le marché du travail, donc à générer des revenus. Cependant, l'âge de la retraite venu, cette option diminue considérablement, et devient même impossible. La gestion des finances personnelles devient donc critique pour assurer le bien-être de la personne âgée.

En d'autres termes, à cet âge, on n'a plus le droit à l'erreur !

Conseils

- Investissez dans des améliorations à court terme comme l'isolation ou un thermostat intelligent. Ces investissements réduiront vos factures mensuelles et augmenteront votre confort.
- Profitez des subventions pour les rénovations écoénergétiques, l'adaptation domiciliaire pour personnes âgées ou les crédits d'impôt pour les aînés. Consultez les programmes locaux, provinciaux et fédéraux.
- Consultez le service d'urbanisme de votre municipalité afin de connaître les activités possibles dans votre secteur. La sous-location est-elle acceptée ? Les activités commerciales

comme Airbnb ?